

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la 10^e réunion de l'année 2021 du **comité exécutif** du Cégep de Rimouski, tenue le **mardi 22 juin 2021, à 17 h**, à la salle D-335 du Cégep de Rimouski, sous la présidence de Monsieur François Dornier.

PRÉSENCES

M. François Dornier (président)
M. Raymond Lacroix
Mme Janice Lemoignan
Mme Jocelynn Meadows
M. Michel Pineault
M. Philippe Saindon

PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mme Marie-Josée Ross (secrétaire d'assemblée)
Madame Marie-Josée Proulx, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles
Madame Mélanie Leblanc, directrice de l'IMQ

21-10.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, le président, François Dornier, souhaite la bienvenue aux membres.

21-10.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption. Il est proposé de présenter le point 08 après l'adoption du procès-verbal.

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par madame Janice Lemoignan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour avec le changement proposé.

21-10.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 9^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF (ComExec 21-09) ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

Le président fait la revue du procès-verbal de la 9^e rencontre du 11 mai 2021 en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par monsieur Philippe Saindon, APPUYÉ par madame Janice Lemoignan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

21-10.08 AUTORISATION DE SIGNATURE - MANDAT POUR DES POSTES INFORMATIQUES ET MONITEURS NEUFS

Madame Marie-Josée Proulx, directrice des ressources financières, matérielles et informationnelles (DRFMI), informe que le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) invite les établissements du réseau de l'éducation provinciale à joindre son regroupement pour l'acquisition d'équipements informatiques. Un appel d'offres public sera publié sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) vers le 5 juillet 2021.

L'objectif de ce mandat consiste à recevoir des établissements scolaires un engagement qui permettra au Centre d'acquisitions gouvernementales d'entreprendre des négociations et d'émettre des contrats pour de l'équipement informatique : ordinateurs de table, portables, stations de travail et de jeux, moniteurs, chariots, etc.

La période couverte par le contrat initial est du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2023 (24 mois), incluant deux (2) options de renouvellement de six (6) mois chacune.

Les besoins des composantes du Cégep ont été évalués et ces équipements sont financés par le budget d'investissement du plan d'action numérique (PAN).

CONSIDÉRANT

- Que le Cégep de Rimouski doit renouveler sur une base annuelle son parc informatique;
- Que le coût total de la facture sera financé par le budget des investissements;
- Que selon l'arrêté ministériel en date du 1^{er} décembre 2020, les établissements du réseau de l'éducation doivent désormais acquérir les équipements numériques en recourant au CAG;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Philippe Saindon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le directeur général du Cégep de Rimouski, monsieur François Dornier, à signer le mandat du CAG. La valeur du contrat s'élève à des acquisitions annuelles estimées à 223 535,55 \$ pour un total de 447 071,0 \$ pour la durée du mandat initial. Toutes les taxes sont incluses dans les montants précités.

21-10.04 DEMANDE D'ÉMISSION DE DIPLÔMES

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études indique qu'à intervalles réguliers, et conformément à la Loi modifiée sur les collèges et au Règlement sur le régime des études collégiales, le Comité exécutif doit émettre un diplôme d'études collégiales ou une attestation d'études collégiales aux personnes ayant complété un programme d'études à l'enseignement régulier ou au Service de la formation continue.

CONSIDÉRANT

- Les lois et règlements en vigueur;
- Que toutes les pièces justificatives ont été fournies;
- La recommandation de la direction des Études;

Il est PROPOSÉ par madame Janice Lemoignan, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Comité exécutif autorise la délivrance d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) aux personnes ayant complété un programme d'études à l'enseignement régulier ou au Service de la formation continue et dont le nom figure sur la liste versée aux archives du Collège.

21-10.05 ABOLITION D'UN POSTE DE RÉGISSEUR GÉNÉRAL AUX TERRAINS, BÂTIMENTS ET APPROVISIONNEMENT

Monsieur François Dornier, informe les membres du comité exécutif que monsieur Michel Tremblay, titulaire d'un poste de régisseur général aux Terrains, bâtiments et approvisionnement, est en congé sans traitement depuis le 13 avril 2020. Son lien d'emploi avec le collège prendra fin le 14 juin 2021.

Le 28 janvier 2020, un deuxième poste de régisseur général a été créé (CE 20-01.06) pour pallier aux besoins. Ce poste a été pourvu en mars 2020.

Les besoins d'un deuxième régisseur général n'étant pas requis, le poste de M. Tremblay doit être aboli.

CONSIDÉRANT

- Le départ du titulaire du poste;
- Les besoins d'un deuxième poste de régisseur général non requis;

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à l'abolition du poste de régisseur général aux Terrains, bâtiments et approvisionnement.

21-10.06 PRÉSENTATION DU PROJET DE LA MURALE À L'IMQ

Madame Mélanie Leblanc, directrice de l'Institut maritime du Québec, présente aux membres du comité exécutif le projet de murale retenu par le comité de sélection. Un total de 15 candidatures a été déposé dont trois ont été retenues à titre de finalistes. Les artistes finalistes proviennent de la grande région de Montréal. Le gagnant sera présenté officiellement le 25 juin prochain. La murale sera peinte à la main sur les murs extérieurs de l'IMQ durant l'été. La population pourra voir l'avancement de la murale au fur et à mesure de sa conception.

21-10.07 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE CÉGEP ET LE CLUB DE FOOTBALL LES PIONNIERS

Monsieur François Dornier présente l'entente intervenue entre le Cégep et le Club de Football Les Pionniers de Rimouski à titre informatif. Le document est commenté. Le 22 juin dernier, le protocole d'entente a été convenu entre les parties et à la satisfaction de tous les intervenants. Une rencontre avait eu lieu au préalable avec le conseil d'administration de la corporation du Club de Football le 4 juin dernier.

Une question est posée sur les statuts des employés de la corporation. Cette dernière est financièrement autonome mais le Cégep assume certaines dépenses tel que décrit dans la présente entente. Le fait d'avoir une équipe de football au Cégep de Rimouski est une valeur ajoutée qui vient appuyer les efforts de recrutement du Collège. Par exemple, des étudiants pourraient choisir de venir étudier à Rimouski parce que nous avons une équipe de football collégiale. La personne désignée au cégep pour faire partie du conseil d'administration de la corporation du Club de football est monsieur Maxime Ross, coordonnateur aux affaires étudiantes, PEPS, Résidences et programme sportif des Pionniers et Pionnières.

21-10.09 SUIVI DU DG

Aucun sujet n'a été discuté.

21-10.10 AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'a été discuté.

21-10.11 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par madame Janice Lemoignan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 17 h 40.

Le président (M. François Dornier)

La secrétaire (Claire Bérubé)